

Département du Pas-de-Calais  
Arrondissement de Saint-Omer  
Canton de LUMBRES  
Commune : Escoeuilles

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'ESCOEUILLES  
Séance du 7 juin 2022**

L'an deux mil vingt et deux, le 7 juin à 19h, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle multifonctions ancienne RN 42 de ses séances, sous la présidence de M. Christian LEROY, Maire.

**Sont Présents** : MM. Christian LEROY, Maire, MM Hervé SPECQ, 1er adjoint, Gérard GILLET 2ème Adjoint, Dominique DESCAMPS 3me adjoint, MM David BAYARD, David FAUQUET, HAVART Daniel, MMme Pascaline BARON, Aurore MACQUET et Céline DESOMBRE conseillers municipaux.

**Ont donné pouvoirs** : Néant

**Sont absents** : M. Xavier BROUL

**A été désignée secrétaire de Séance** : Pascaline BARON

**Délibération 03062022** : Amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique

M le Maire informe les membres du conseil municipal, que dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique, un poste de transformation de courant électrique doit être installé sur le trottoir de la salle des fêtes.

Monsieur le Maire donne lecture de la convention d'ENEDIS dont le siège est situé 34 place des Corolles – 92079 PARIS LA DEFENSE

**Après en avoir délibéré**, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- ACCEPTE : l'installation d'un poste de transformation de courant électrique
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits  
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait copie conforme,  
le Maire : C. LEROY

